

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 19 (1991)
Heft: 75

Artikel: Le "Conseil" a siégé..!
Autor: Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « Conseil » à siégé..!



C'est dans un des salons du Buffet de la gare CFF, à Lausanne, que s'est réuni le Conseil Romand et interrégional des Patoisants. Toute la Romandie comme la Vallée d'Aoste étaient représentées, de même que la Radio romande par son délégué aux patois: notre "trésor national" comme le rappela avec bonheur Mme Schülé.

Pour la seconde fois, cette association est chapeautée par une dame. Et quelle dame : Marie-Louise GOUMAZ ! Avec un bon sens et une aisance que nous nous plaisons à relever, elle mena les débats avec fermeté et en connaissance de cause. Nantie d'un secrétaire qui n'était nullement emprunté, alors que c'est la première fois qu'il fonctionnait comme tel, Monsieur Jean-Louis CHAUBERT seconda avec tact Madame la Présidente. Cette dernière sut aussi s'assurer, le concours de M. Muller Fernand chef de gare de l'importante station de Puidoux. Là aussi Mme Goumaz eut la main heureuse, car ce trésorier s'acquitta de son travail à la satisfaction générale.

Pour faciliter les contacts, elle pria chaque participant de se présenter. La glace, si glace il y avait, fondit, et l'ordre du jour tel que nous l'avons reçu, occupa les participants à plein temps.

C'est avec regret, que nous avons pris connaissance du départ de M. Casanova, représentant du Glossaire, qui avait pourtant si bien présidé le Jury romand, lors du dernier concours littéraire de 1989. Ce "bagnard" en liberté, nous assura que de son village de Bagnes, où il soigne sa vigne et ses multiples occupations, il communiquera au Conseil Romand, le nom de son successeur...Commentant brièvement son départ du Glossaire, il confirma l'adage Valaisan qui dit que si ce canton est le pays du mulet, ce dernier, lui, nous dit que sa tête, elle, reste bien malgré tout : sa propriété !

Dans le premier numéro de 1992, nous reviendrons sur les décisions prises lors de ce Conseil Romand. Nous nous bornons cette fois-ci à survoler les principaux faits exposés. En effet, nous devons attendre le P.V. qui relatera les décisions prises, puisque ces dernières

pour avoir "force loi" devaient être entérinées par l'assemblée des Délégués qui siégeait l'après-midi de ce jour.

Mentionnons pourtant le travail déjà fait par le comité vaudois chargé d'organiser la rencontre quadriennale des patoisants en 1993 ! Trop tôt pensez-vous ? Eh non ! Jamais trop tôt pour organiser pareille rencontre interrégionale s'il vous plaît!. La coquette ville de Payerne a été retenue pour cette fête. Les contacts ont déjà été pris avec les autorités communales, et la Halle des fêtes et "ses dortoirs" retenus pour les 25 et 26 septembre 1993. Les locaux permettront d'organiser pour l'après-midi du samedi 25 des "Ateliers". Ce sera par exemple : la dentelière qui travaillera avec son crochet, ou ses fuseaux, la couturière qui fera le "mandzeron" ou l'habit de fête de sa région, "L'Ami du patois" qui composera et imprimera la présente revue...etc..etc.. Un commentateur sera présent pour répondre aux questions qui seront posées... Idée originale, qui, si elle peut être concrétisée, laissera un lumineux souvenir de cette manifestation des patoisants tous azimuts !

Pour le dimanche, après avoir rendu à Dieu le culte qui lui est dû, ce sera comme le menu traditionnel de Bénichon : Proclamation des lauréats du Concours littéraire, des mainteneurs, puis l'après-midi, après le repas Vaudois et le fameux "Saucisson de Payerne", le cortège, la Musique, groupes divers et le retour devant les trois décis de blanc, avant de rentrer au pays !

Bravo, chers Vaudois et Vaudoises, vous débutez en fanfare pour la prochaine fête des patoisants. D'avance nous vous souhaitons, pleine réalisation de vos projets qui hisseront notre vieux parler au premier rang de ceux qui veulent garder à notre cher pays, ses us et coutumes, qui ont fait de notre sol natal, le pays de la paix.

Jean des Neiges



Je profite de ce que j'ai la plume en main, pour vous présenter mes vœux sincères de :

Joyeux Noël

Nos vœux de Bonne Année sont insérés en page 3 de couverture. Prenez aussi bonne note du texte imprimé en rouge, précédant le Bulletin de versement. - MERCI !-